

1. 12 1/2



AN 1828.

ÉTAT CIVIL.

MARIAGES.

Mairie de la Garde-près-Corillon

Arrondissement de

Toulon, Département du Var.

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département du Var, le présent registre destiné à recevoir les actes de Mariages dans la commune de la Garde-près-Corillon pendant l'an mil huit cent vingt-huit, a été coté et paraphé par première et dernière feuille, et contient Cinq feuilles.

Fait à Toulon, le  
mil huit cent vingt-sept.

Dix décembre

Alphonse  
[Signature]